



[Contact@asl-grandvillage.fr](mailto:Contact@asl-grandvillage.fr)  
Site : [www.asl-grandvillage.fr](http://www.asl-grandvillage.fr)

## GV INFOS N°36 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2021

Nous profitons de ce 1<sup>er</sup> GV info de l'année pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite à vous ainsi qu'à vos proches. Une petite lueur d'espoir dans la prévention de la Covid 19 nous laisse espérer que 2021 sera sans doute meilleure que 2020.

Pour le moment, il n'est pas raisonnable d'envisager une séance plénière pour l'AGO en mars mais plutôt en juin, toujours sous réserve bien sûr.

### **Un petit bilan des derniers évènements du trimestre passé et des projets à venir :**

La campagne d'élagages et abattages aura lieu, comme prévu, dans le courant du mois de janvier. Un courrier a été envoyé aux copropriétaires qui ont fait des demandes.

Le sapin rue d'Ozoir la Ferrière va être abattu, un accord a été signé entre l'ASGV et le copropriétaire concerné.

La commission des espaces verts et notre jardinier vont préparer la campagne de plantations qui se clôturera en mars, nous demanderons ensuite les conseils de la Société Croux. Si certains copropriétaires veulent nous faire des suggestions, elles seront les bienvenues (Privilégiez le site internet : <https://www.asl-grandvillage.fr/contacts/>)

Pour les dossiers des copropriétaires en retard de paiement (plus de 3 trimestres), l'ANCC nous a donné confirmation qu'il est possible de rendre publique leur identité.

Actuellement les Délégués de rue sollicités essaient de trouver un arrangement avec ces personnes qui ont laissé par négligence ou de par des difficultés financières momentanées, leur dette s'accumuler. L'ASGV ne souhaite en aucun cas mettre plus à mal ces copropriétaires mais en même temps elle ne peut pas faire supporter à l'ensemble des colotis ces retards de paiements.

Le procès concernant la véranda sis rue d'Ormesson est clos. Le jugement a été rendu en faveur de l'ASGV. Le démontage devrait survenir au plus tard le 15 février 2021.

L'installation d'une pompe à chaleur, rue de Dammarie malgré un refus motivé du Conseil Syndical en juin 2020 est malheureusement effective. La recherche d'un accord à l'amiable est entamée entre l'ASGV et les copropriétaires. S'il n'aboutit pas, l'ASGV sera dans l'obligation d'ester en justice afin de faire respecter nos Règlement et Statuts.

Nous rappelons à toutes et à tous que les Membres du Bureau, bénévoles, qu'ils soient titulaires ou cooptés ont été élus démocratiquement pour faire respecter les Statuts et Règlement, veiller à la bonne gestion des espaces verts et maintenir des finances saines. Ce sont ces missions de confiance qu'ils s'efforcent de remplir.

Les tâches sont lourdes et prenantes, c'est pourquoi nous renouvelons notre appel pour que des bonnes volontés viennent nous rejoindre pour nous aider (cf : rapport moral et financier -AGO 2020- paragraphe 6.2).

Modification des horaires du secrétariat : à partir du 18 janvier 2021, Mme Coupard sera au local le mercredi de 14 à 16h00 en remplacement du mardi matin, ceci afin de mieux étaler sa présence sur la semaine.

Pour le Comité Syndical  
La Présidente  
A. Schaaff Labaye